

Compte bancaire caché (détournement de fond)

Par patrickjacob, le 01/03/2012 à 22:11

Bonjour,

Voici un an, j'ai découvert qu'un compte à mon nom, mon prénom, mon adresse et mon age était attaché à mes comptes courant et épargne.

Ce compte était un ancien compte que je possédais lors d' un accident et dont j'avais demandé la résiliation (assurance).

Lors d' une demande à une banque extérieur à ma ville, cette banque me dit que je n'avais pas de problèmes d' argent puisque cela faisait 11 ans que des versements était versés régulièrement sur ce compte.

Voici un an j'avais déjà signalé ce fait à la banque qui m' avai répondu que ce compte n'existe plus:

Hors, ce compte existe, je reçois mes indemnité et d'autre se servent " dessus" (j'ai découvert des prélèvement généreux)

La banque ne veut toujours pas dire qui se sert, mon assurance confirme que mon compte existe toujours et je reçois des indemnités dues à mon accident: seul un petit crédit avait été résilié (assurance accident)

j'ai donc virer sur un autre compte la totalité -le minimum de fonctionnement en attendant de vrai explication.(il me manque cependant plus de 16 000 euros:cela fait plus de onze ans que je reçoit des belles indemnités

Dois-je attaqué tout de suite la banque devant la justice ou demandé à la maison mère d'autres explications (détournement de fond mais surtout refus de dire qui me prend de l'argent.)

Par pat76, le 04/03/2012 à 18:14

Bonjour

Juste un conseil, vous pairez une cotisation, mais faîtes vous aidez par l'AFUB dans cette affaire.

Votre banquier ne va pas restez dans son silence plus longtemps.